



Vert st denis

Service Marchés Publics
Réf. : JS/RN/ML

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité
VILLE DE VERT-SAINT-DENIS

Envoyé en préfecture le 11/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le

ID : 077-217704956-20230621-DEC_25_2023-AU

S²LOW

DÉCISION N° 25-2023

Objet : Marché à procédure adaptée pour l'installation et la maintenance des alarmes des bâtiments publics.

Le Maire de la commune de Vert-Saint-Denis,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU le Code de la commande publique et notamment ses articles R2123-1 à R2123-8,

VU la délibération du Conseil Municipal du 17 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions,

CONSIDÉRANT que la maintenance des alarmes des bâtiments publics est une garantie pour la protection des immeubles de la ville.

DÉCIDE

Article 1 : DE SIGNER le marché 202304A pour l'entretien et la maintenance des alarmes des bâtiments communaux avec la SARL AVITECH, 8 impasse de Bregy, 77950 Montereau sur le Jard.

Article 2 : DIT que le montant annuel est de 14 517,6 € TTC et que le contrat est conclu pour une année du 1^{er} juillet au 30 juin et reconductible 3 fois.

Article 3 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des décisions de la commune.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à Vert-Saint-Denis,
Le 21 juin 2023

Le Maire,
Conseiller départemental,

Eric BAREIL

